

Ordonnance de renvoi

1373/26 (XXI^e) du 14 octobre 2026

Il est porté à la connaissance de **Monsieur Daniel-Gabriel HODEA**, né le **11 octobre 1996** à **Brasov (Roumanie)**, actuellement sans domicile ni résidence connus, **qu'il fait l'objet d'une ordonnance portant le numéro 1373/26 (XXI^e) rendue en date du 14 octobre 2026 prononçant la rectification d'une erreur matérielle contenue dans l'ordonnance n°442/24 (XIX^e) du 19 juin 2024 de la chambre du conseil en ce que la disjonction des poursuites devait être prononcée à l'égard d'Ilie Flavius Alexandru BARDAS et d'Inconnu(s) et non à l'égard de l'inculpé Daniel-Gabriel HODEA.**

L'acte en question peut être retiré jusqu'au 11 novembre 2026, du lundi au vendredi entre 08 :00 heures et 12 :00 et entre 14 :00 heures et 17 :00 heures, au Tribunal d'arrondissement de Luxembourg, Cité judiciaire, Plateau du St-Esprit, L-2080 Luxembourg, bâtiment TL, guichet du greffe au rez-de-chaussée.

La présente publication fait courir les délais des voies de recours à partir du cinquième jour suivant celui de la publication.

La Chambre du conseil du Tribunal d'arrondissement de Luxembourg.